

**PROCES VERBAL  
COMITE SYNDICAL  
DU  
25 mars 2024**

*Clavette, le 28 mars 2024*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

Nombre de délégués en exercice : 20  
Délégués présents : 16  
Délégués ayant pris part au vote : 16 + 1 pouvoirs  
Date de convocation : le vendredi 15 mars 2024.

Le vingt-cinq mars deux mille vingt-quatre à dix-huit heures trente, les membres du Comité Syndical Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) de la Plaine d'Aunis se sont réunis à la salle du conseil municipal, 17 220 Saint Christophe, sur convocation qui leur a été adressé le 15 mars 2024 par le Président du SIVOM de la Plaine d'Aunis.

La séance a été ouverte à 18h30 sous la présidence de David BAUDON, Président du SIVOM de la Plaine d'Aunis.

**DELEGUES PRESENTS** : BAUDON David, BOUFFET Patrick, BOUTET Liliane, BOUTRON Martine, CARBONNE Philippe, CHABRIER Philippe, COTTREAU-GONZALES Viviane, GERVAIS Roger, JAMMARD Dominique, JAMMET Jean-Pierre, LAVALADE Vincent, KREUTZER Laetitia, MEODE Line, NEUVIAL Catherine, VANSTRACEELE Christine, VINCENT Paul Roland.

**EXCUSÉS** : BAILLEUL Cécile, GUERRY-GAZEAU Sylvie, LEGER Jean Louis (Pouvoir Paul Roland Vincent), POUJADE Eric.

**SECRETARE DE SÉANCE** : BOUTET Liliane

Est également présent : Frédéric THEUREAU Responsable Chargé de Coopération Politique Territoriale du SIVOM de la Plaine d'Aunis.

## Approbation du procès-verbal du lundi 25 mars 2024

Les délégués syndicaux sont invités à émettre toutes leurs remarques.

Il est ensuite procédé à la désignation d'un(e) secrétaire de séance afin de satisfaire aux dispositions de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

**DEL07\_2024**

## Adoption du Budget Primitif 2024

Cf. *Budget Primitif 2024 : Vue d'ensemble fonctionnement & investissement*  
*Budget Primitif 2024 : Détail Fonctionnement Dépenses*  
*Budget Primitif 2024 : Détail Fonctionnement Recettes*  
*Budget Primitif 2024 : Détail Investissement*  
*Budget Primitif 2024 : Tableau de synthétique d'investissement*  
*Budget Primitif 2024 : Graphique présentation*  
*Budget Primitif 2024 : Note de présentation synthétique*

Le Président présente un Budget Primitif 2024 :

<u>FONCTIONNEMENT</u>	
DÉPENSES	RECETTES
<b>1 556 915.05€</b>	<b>1 556 915.05€</b>

<u>INVESTISSEMENT</u>	
DÉPENSES	RECETTES
<b>254 577.15€</b>	<b>290 724.88€</b>

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré par 17 voix pour, 0 contre, 0 abstention :

- Adopte, le Budget Primitif tel que proposé ci-dessus,
- Précise que le budget est voté par chapitres.

Fait et délibéré à Saint Christophe les jours, mois et an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en  
Préfecture le 26/03/2024  
Sous le numéro 017-200044485-20240325 -DEL07\_2024-DE  
Et de la publication 26/03/2024  
A Saint Christophe  
Le Président

Pour extrait conforme  
Le Président,

Affaires courantes :

Le président précise à la vue des difficulté financières traversées par le SIVOM de l'importance de faire un point budgétaire en septembre 2024 afin prendre les mesures nécessaires

**ANNEXES**

# BUDGET PRIMITIF 2024

## NOTE DE PRÉSENTATION SYNTHETIQUE

## **Préambule**

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit « qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux »

## **Éléments de contexte**

Le Débat d'Orientation a eu lieu lors du Comité Syndicale du 4 mars 2024.

Pour l'exercice 2024, la contribution des communes est passée à 31 € par habitant.

L'objectif est toujours de contenir les dépenses.

Concernant l'évolution de la masse salariale, le contexte et les différentes situations individuelles pourront avoir un impact sur le budget 2024.

## **Pour l'ensemble des agents**

- Augmentation de l'indice majoré de 5 points.
- Les évolutions positives liées aux déroulés de carrières, à l'application de la réglementation (transfert primes/points, augmentation des cotisations, du taux horaire du SMIC, de la valeur du point d'indice, des reclassements indiciaires de droit, reclassement) seront appliquées.

## **Multi-Accueil La Ribambelle**

- Un apprenti bénéficiant d'un diplôme de référence (PMI) sera pris en compte dans les taux d'encadrement)
- Recherche de contrats PEC avec diplôme pris en compte dans le taux d'encadrement
- Recherche de Services civiques avec les mêmes contraintes
- Afin de respecter le taux d'encadrement, le SIVOM aura recours à des contractuels par le biais du service de remplacement du CDG17.
- 
- Demande de temps partiel de droit à 80 % pour la directrice
- Suppression des contrats PEC LAB

### **RPE Bout'Chou**

- Fin de temps partiel de droit à 80 % pour une des coordinatrices en juillet 2024 avec demande de rester après cette échéance à 80 %.
- Demande de mise à disposition d'une coordinatrice au 30 janvier 2024
- 
- Recrutement d'un agent de remplacement CDG 17 pour le poste de coordinatrice

### **Siège**

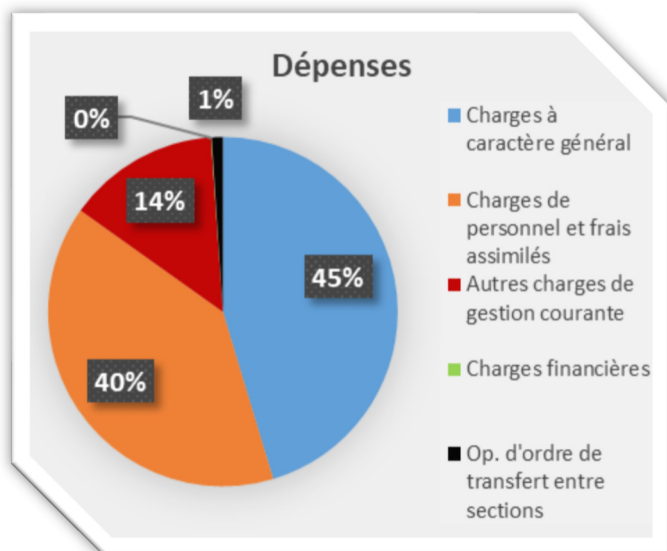
- Augmentation de l'IFSE (dans la limite des plafonds fixés) pour l'agent technique à la suite de l'évaluation professionnelle effectuée fin 2023.
- Mise en place d'une NBI pour la secrétaire comptable à la suite de l'évaluation 2023 et du fait de ses missions.

### **Budget général**

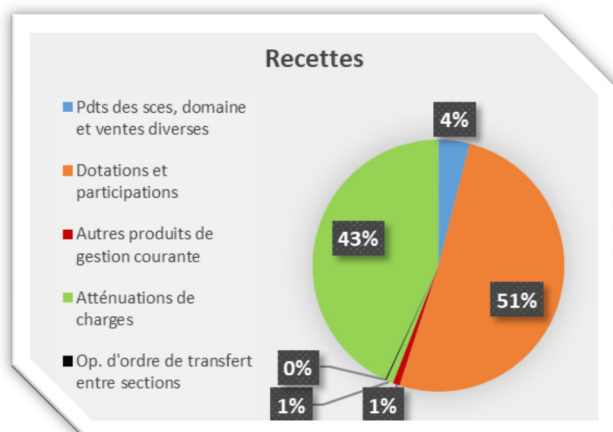
**Le budget prévisionnel 2024 se présente comme suit :**

**Section de fonctionnement : 1 556 915.05€**

L'objectif pour l'année 2024 est de maintenir les charges tout en pérennisant les services offerts à la population.



CHAP	DEPENSES	
011	Charges à caractère général	706 216,85
012	Charges de personnel et frais assimilés	614 807,35
65	Autres charges de gestion courante	218 968,85
66	Charges financières	973,22
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>1 540 966,27</b>
042	Op. d'ordre de transfert entre sections	15 948,78
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>1 556 915,05</b>



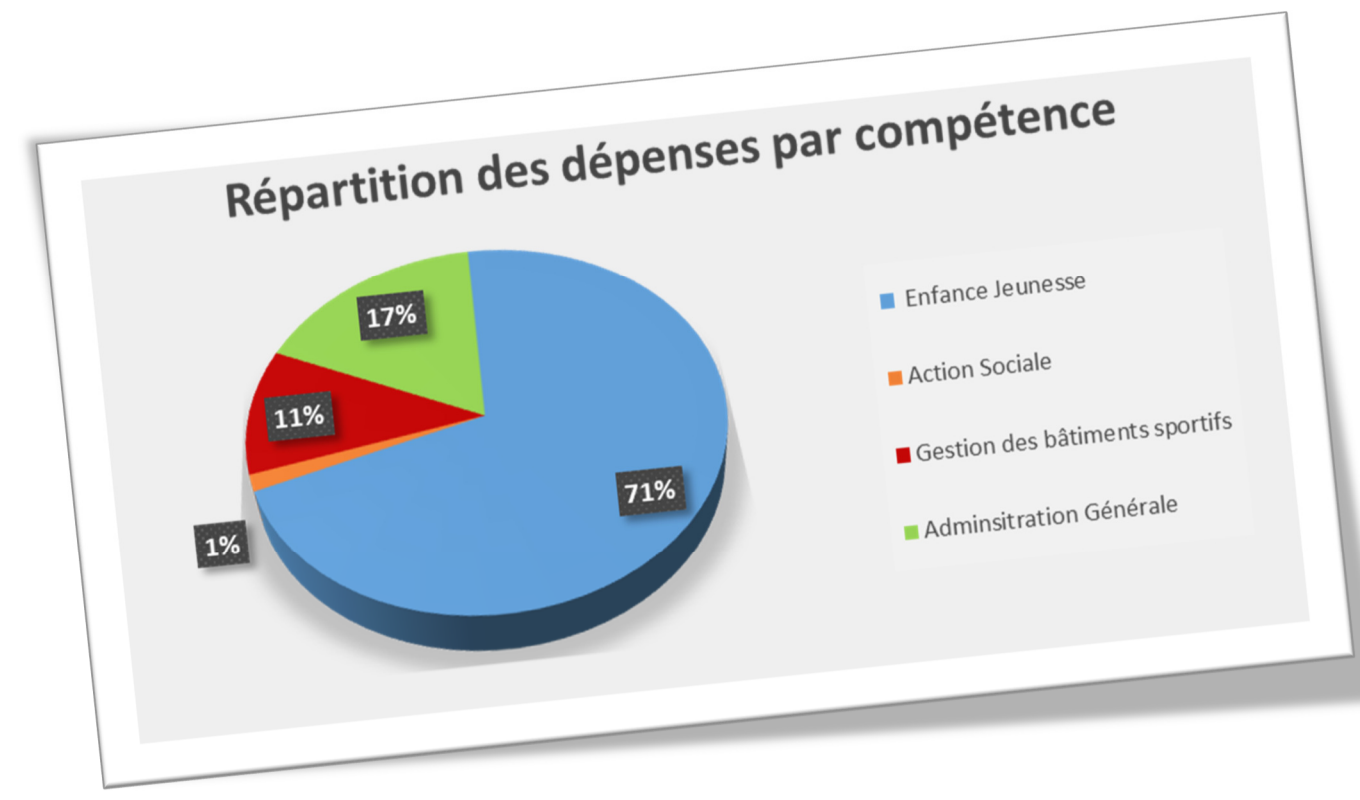
CHAP	RECETTES	
70	Pdts des sces, domaine et ventes diverses	62 250,00
74	Dotations et participations	794 242,56
75	Autres produits de gestion courante	13 848,44
013	Atténuations de charges	14 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		<b>884 341,00</b>
042	Op. d'ordre de transfert entre sections	2 712,22
002	Excédent de fonctionnement reporté	669 861,83
TOTAL RECETTES		<b>1 556 915,05</b>

**Subventions aux structures d'accueil et associations sportives :**

Nom de l'organisme	Nature de l'organisme	Subventions
Les Bambins d'Aunis -Périsco Saint-Christophe	Association	5 007,82 €
Bambins bus	Association	1 906,19 €
PAPJ Enfance (ALSH et Perisco)	Association	28 677,34 €
PAPJ Action Jeunesse	Association	66 410,23 €
AFR Association Familles Rurales	Association	10 203,00 €
Péricolaire La Jarrie et centre de loisirs	Collectivité territoriale	9 051,88 €
	<b>S/TOTAL</b>	<b>121 256,46 €</b>
E.S.P.A. (Foot)	Association	4 000,00 €
SCLJ (Basket)	Association	2 000,00 €
SCLJ (Basket)	Association	5 000,00 €
Association Tennis Club Plaine d'Aunis	Association	5 000,00 €
	<b>S/TOTAL</b>	<b>16 000,00 €</b>
		<b>137 256,46 €</b>

**Répartition des dépenses par compétence**

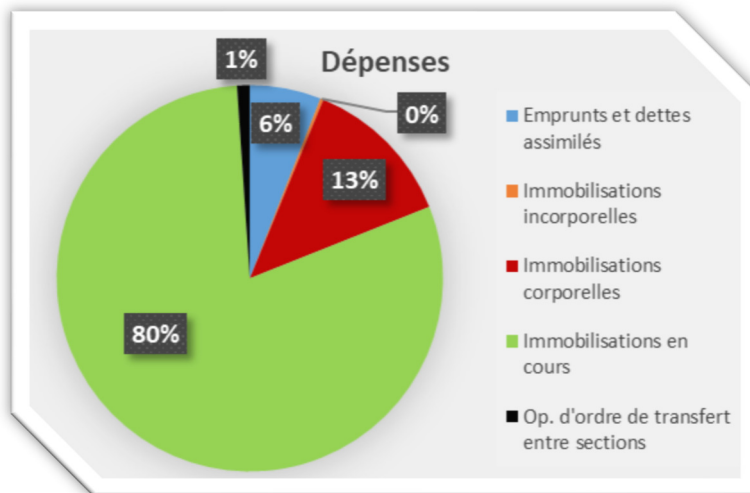




**Section d'investissement :**

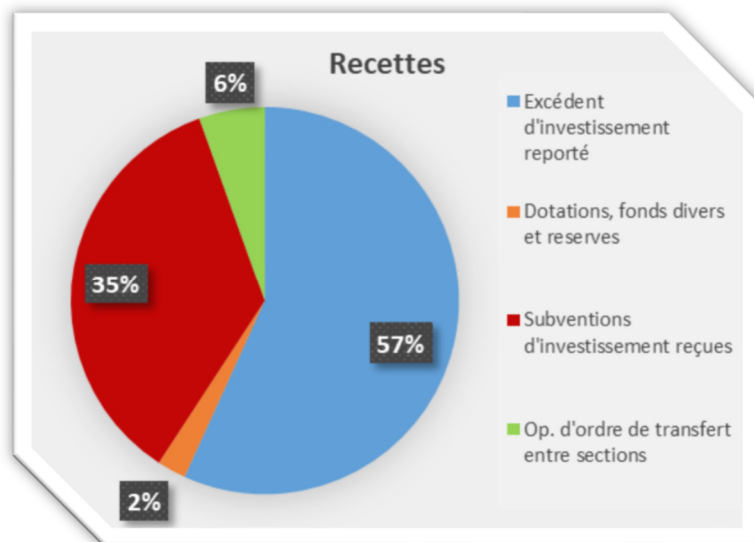
**Dépenses 254 577.15€**

CHAP	DEPENSES	
16	Emprunts et dettes assimilés	15 177,78
20	Immobilisations incorporelles	660,00
21	Immobilisations corporelles	32 446,10
23	Immobilisations en cours	203 581,05
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>251 864,93 €</b>
040	Op. d'ordre de transfert entre sections	2 712,22
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>254 577,15 €</b>



**Recettes 290 724.88€**

CHAP	RECETTES	
001	Excédent d'investissement reporté	165 122,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 000,00
13	Subventions d'investissement reçues	102 653,41
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>274 776,10 €</b>
040	Op. d'ordre de transfert entre sections	15 948,78
<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>290 724,88 €</b>



Dans le cadre du Débat d'Orientation Budgétaire il a été validé que certains travaux d'investissement ne seront réalisés qu'à l'obtention d'une subvention.

#### Gymnase J. Héraut

Le club House de basket n'a pas de VMC. Il est nécessaire d'en installer une afin d'avoir une bien meilleure ventilation du local.

Coût : 1 686.73 €.

#### Maison de la Petite Enfance

Réfection de la façade (peinture des façades)

La porte extérieure de la salle de pause a besoin d'être changée (fuite énergétique et usure).

Mise en eau avec un évier et un support dans la salle de pause.

Changement d'éclairage du dortoir, en LED

Changement du portail d'entrée, installation d'un auvent

Coût des travaux du bâtiment : 99 353.06 €. Appel à projet de financement CAF en juin 2024.

### Équipement de matériel

Le Multi-Accueil a besoin impérativement de renouveler :

- Le lave-linge, le sèche-linge et le mini frigo

Coût : 8 345 €.

Appel à projet de financement CAF demandé en janvier 2024 (en attente d'accord).

- Matériel informatique (achat de PC et imprimante)

Coût : 9 657,89 €. Appel à projet de financement CAF demandé en septembre 2023.

Accord de la subvention : 6 650 €.

### Services Techniques

La LLD du Peugeot Expert se termine en septembre 2024. Le loyer mensuel est de 264,74€.

Rachat du véhicule. **Véhicule d'occasion amorti en 2 ans**

Coût : 12 622 €.

### **Endettement**

Le prêt de 170 000 € destiné au financement des travaux a fait l'objet d'un remboursement en capital à compter de juin 2021

Etat de l'endettement

Prêt	Dernière échéance	Capital de départ	Capital restant dû au 01/01/2024	Annuités 2024	
				Capital	Intérêts
Travaux tennis/gymnase	15/03/2032	170 000 €	128 873,47 €	15 177,78 €	973,22€
			<b>128 873,47 €</b>	<b>15 177,78 €</b>	<b>973,22€</b>

